

« Il faut faire venir les victimes de violences sexistes vers les syndicats »



Publié le 27 octobre 2011 par Égalité

[Share](#) |

L'Institut Emilie-du-Châtelet a organisé les 3, 10, 17 et 24 octobre 2011 ses Assises 2011. Cette année, elles avaient pour thème l'éducation à l'égalité entre les sexes. EGALITE, partenaire de cette action, publie des contributions d'intervenant-e-s et des articles sur les différents thèmes abordés.

Lors de la quatrième journée organisée par l'Institut Emilie-du-Châtelet, **Christophe Dague**, secrétaire général adjoint de l'Union départementale CFDT Paris est intervenu sur le rôle des syndicats dans la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles dans l'entreprise. Il a également présenté le projet Respectées de la CFDT Paris, dont il est responsable.

—



—

Cet article a été modifié le 17 novembre 2011.

Comment êtes-vous arrivé à vous intéresser à la question de l'égalité professionnelle et à la lutte contre le sexisme ?

Sonia Buscarini, secrétaire générale adjointe de la CFDT Paris de 1999 à 2008, a suivi en formation continue le diplôme inter-universitaire « Egalité des chances entre les femmes et les hommes », à Paris 3 et Paris 6, en 2006.

Elle a constaté que la formation était suivie cette année-là uniquement par des femmes. Pas très étonnant, mais regrettable. Après m'avoir sensibilisé à la thématique et à l'importance de travailler dessus, elle m'a fortement incité à m'inscrire à ce diplôme. Il faut que des hommes s'intéressent au sujet si on veut que ça avance !

En 2007, j'ai donc débuté cette formation. Sans qu'il y ait d'événements vraiment déclencheurs, je

me suis très vite tourné vers la thématique des violences sexuelles et sexistes au travail qui touchent presque exclusivement les femmes.

J'ai consacré, sous la direction de Catherine Le Magueresse, qui venait de quitter la présidence de l'association AVFT (Association contre les violences faites aux femmes au travail), un mémoire sur la prise en charge par la CFDT des violences sexistes et sexuelles au travail. A l'issue de ce mémoire, je préconisais un travail de sensibilisation de nos militant-e-s sur cette thématique afin que les victimes n'hésitent pas à s'adresser à eux-elles dans les entreprises.

Justement, comment expliquez-vous que les femmes victimes de violences ou de harcèlement sexuels ne s'adressent pas ou si peu aux syndicats ?

Il y a plusieurs raisons. Certaines victimes considèrent que même si ces violences ont lieu dans le cadre du travail, cela reste de l'ordre de l'intime et elles n'en parlent pas aux acteurs de l'entreprise (syndicat, médecin du travail, inspection du travail...). Quand elles en parlent, elles le font à leur médecin, aux associations, à leur famille...

Côté syndicat, il faudrait montrer aux victimes que nous sommes là pour les écouter et les défendre. Il est d'autant plus important d'être actif sur ce thème que les syndicalistes sont majoritairement des hommes. Ce qui ne pose pas a priori de problèmes si ces derniers montrent de l'intérêt pour la prise en charge des questions de violences sexistes.

On est face à un cercle vicieux : les victimes ne viennent pas voir les syndicats, donc les syndicats ne font pas de ce sujet une priorité. Pour eux ce n'est pas une réalité dans l'entreprise. Donc pas de prévention et pas de campagnes de sensibilisation.

Que faudrait-il faire pour que les violences sexuelles et sexistes soient mieux appréhendées par les syndicats ?

Il y a une évidence, la baisse du droit syndical et la multiplication des dossiers à traiter pour les militant-e-s : salaires, congés, licenciements, défense individuelle et collective, négociations sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), discrimination, handicap, égalité professionnelle...

Les militant-e-s sont tenu-e-s de hiérarchiser : hélas, ce sont les dossiers comme ceux des violences sexuelles et sexistes qui passent après le reste pour les raisons que je viens d'évoquer. Il faut donc que les structures interprofessionnelles – comme celle que je représente – soient motrices. Il faut en parler, organiser des réunions sur ce thème, expliquer que c'est une réalité, chiffres à l'appui.

Expliquer qu'il n'y a pas de raisons objectives à ce que le sexisme s'arrête à la porte de l'entreprise. Expliquer que c'est notre rôle d'inciter, d'obliger l'employeur à mettre en place des procédures de prévention. L'employeur doit affirmer que les blagues sexistes, les affichages pornographiques, les gestes déplacés, etc., ne sont pas tolérés dans son entreprise ! C'est une démarche très simple, qui éviterait de nombreuses victimes si les entreprises le faisaient.

Quels sont les objectifs et les actions du projet Respectées dont vous êtes responsable ?

Le projet Respectées a débuté il y a deux ans grâce au soutien du conseil régional d'Ile-de-France. L'objectif est de sensibiliser et de former les équipes syndicales, les militant-e-s pour la mise en place de prévention sur le lieu du travail.

Avec l'AVFT, dont les chargées de mission accomplissent au quotidien un travail remarquable, nous co-animons des formations d'une journée sur ce thème. En deux ans, la CFDT Paris a sensibilisé plus de 1500 militant-e-s. Nous avons également créé un site internet, des affiches pour les panneaux syndicaux dans les entreprises, une brochure pour les victimes...

Mais tout cela n'aura de sens que si les équipes embrayent ensuite sur le terrain, ce qu'elles commencent à faire. Il faut maintenant passer la vitesse supérieure et systématiser les actions de prévention : la CFDT a su le faire sur d'autres sujets, elle le fera sur celui-là.

Propos recueillis par Caroline Flepp – EGALITE

—

A lire aussi :

- [Harcèlement sexuel : la CFDT Paris interpelle les employeurs](#)
- [CFDT Paris : une campagne d'interpellation des employeurs contre le harcèlement sexuel](#)
- [Un ouvrage pour faire valoir ses droits face aux violences sexistes et sexuelles au travail](#)
- [L'éducation à l'égalité est primordiale dans le monde professionnel](#)
- [On ne naît pas scientifique, on le devient](#)
- [Sciences et techniques : un domaine réservé ?](#)
- [L'éducation à la sexualité, une égalité à construire](#)
- [Egalité entre les sexes : que se passe-t-il pour les enfants de 0 à 3 ans ?](#)
- [L'éducation à l'égalité commence dès la naissance](#)

EGALITE-INFOs.fr

INFORMATIONS

- [Culture](#)
- [Économie](#)
- [Médias](#)
- [Monde](#)
- [Politique](#)
 - [Présidentielle 2012](#)
- [Santé](#)
- [Société](#)
- [Sport](#)

DÉBATS

- [Contributions](#)
- [Témoignages](#)
- [Tribunes](#)

DOSSIERS

- [Egypte, Jordanie, Tunisie : la place des femmes au travail](#)